

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Haget
De : nicolas PAWLIK <nicolaspawlik@yahoo.fr>
Date : 13/03/2022 11:23
Pour : pref-haget@gers.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Diplômé Ingénieur agronome, je sais que le maintien d'une riche biodiversité apporte de très nombreux bénéfices à l'agriculture en particulier et à l'activité humaine en général. C'est ce que l'on appelle la « biodiversité fonctionnelle ».

J'ai consulté avec intérêt l'étude d'impact du projet de Cap Vert Energie.

Le cas des chiroptères illustre bien cette problématique. Au moins 9 espèces de chauves-souris ont été repérées sur le site, dont 6 à forte activité et 3 en transit. Toutes sont protégées et certaines sont menacées (Barbastelle d'Europe, Grand Rhinolophe).

La seule mesure de compensation proposée consiste à s'assurer de l'absence de destruction d'individu pendant la coupe des vieux chênes qui constituent leurs habitats. Il est hypocrite de croire que les chauves-souris vont simplement nicher « plus loin ». « Plus loin », les individus peuvent disparaître si le nouveau biotope ne leur convient pas ou si la nourriture n'est pas aussi abondante. C'est bien la perte et la fragmentation des habitats qui sont la cause réelle de la disparition des espèces.

Le projet devrait, a minima, conserver l'ensemble des arbres de la zone, pour conserver des corridors nécessaires aux déplacements d'espèces. C'est la demande de la MRAE, et c'est la logique. Conserver la biodiversité est dans l'intérêt de tous.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, mes sincères salutations.

Nicolas PAWLIK
Ingénieur Agronome (Agro ParisTech)